

Henry Wallon (1879-1962).

Numéro d'inventaire : 1979.22254 (1-2)

Auteur(s) : Gaston Mialaret

Type de document : article

Éditeur : L'Éducation enfantine (Paris)

Date de création : 1963 (restituée)

Inscriptions :

- gravure : une photo n&b

Description : Deux pages extraites d'une revue.

Mesures : hauteur : 235 mm ; largeur : 160 mm

Notes : Inscription ms : "L'éducation enfantine - 15 janvier 1963"

Mots-clés : Iconographie, biographies, souvenirs de pédagogues

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

ill.

4

"L'Éducation Enfantine"
15 Janvier 1963

manifeste de plus en plus pour les classes à mi-temps et les classes à horaire aménagé », de l'importance d'un dépistage précoce des inaptitudes et du devoir capital d'un enseignement spécial intégré dans le cadre de l'école elle-même.

Très applaudi, M. le Directeur conclut en affirmant sa confiance dans l'avenir des écoles maternelles, confiance renforcée par la très belle exposition et la qualité des travaux de ce Congrès.

P. RÉGNIER,
Inspectrice des Écoles maternelles.

Henri WALLON

(1879-1962).

La psychologie est en deuil ; celui qui en fut un des maîtres les plus éminents n'est plus. Henri Wallon est mort le 1^{er} décembre 1962. Nous le savions affaibli par un terrible accident, mais il continuait à travailler, nous le sentions près de nous, il répondait à nos questions, nous prodiguait ses conseils. Nos appels resteront désormais sans réponse, mais toute sa vie sera pour tous ceux qui l'ont connu un exemple admirable, son œuvre constituera un modèle pour tous les psychologues actuels et futurs. J'avais été un de ses nombreux élèves, j'avais eu l'honneur de l'approcher et de travailler quelques années au laboratoire de psychobiologie de l'enfant, je le revoyais à propos des réunions du Groupe Français d'Éducation Nouvelle. Il était notre patron respecté, admiré, aimé ; notre attachement s'adressait aussi bien au grand savant que le monde entier vénérât qu'à l'homme simple, bon, qui nous recevait dans son bureau, qu'au citoyen courageux qu'il avait été pendant toute sa vie. Il était riche de cœur et, délaissant les honneurs officiels, il s'était mis au service de l'enfant, de sa psychologie, de son éducation.



Henri WALLON.

Né à Paris le 15 juin 1879 et successivement élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, il prépare un doctorat de médecine et obtient son nouveau titre en 1908 avec une thèse particulièrement remarquée sur le délire de persécution. Mais la psychologie de l'enfant l'attire, car il pressent dès cette époque toutes les promesses de la méthode génétique pour l'étude du psychisme humain. Sur le point de soutenir ses thèses en vue du doctorat ès lettres, la guerre survient et, médecin de bataillon, il est amené à repenser certains problèmes en fonction des observations qu'il fait sur les blessés du crâne d'abord, sur les blessés nerveux, dans une consultation spéciale qui lui est confiée après la guerre. Et c'est en 1925 que paraît l'extraordinaire travail que l'on connaît commercialement sous le titre « L'enfant turbulent » et dont le sous-titre était celui du travail présenté en Sorbonne : « Étude sur les retards et les anomalies du développement moteur et mental ».

La voie de la psychologie de l'enfant est ouverte, mais aussi celle d'une nouvelle psychologie de l'homme qui trouvera son épanouissement dans le livre, malheureusement épuisé en France, mais que l'on peut se procurer en Pologne ou en U.R.S.S. : « De l'acte à la pensée » (1942).

Mais Wallon est trop en avance sur son temps. Ses méthodes sont celles du marxisme et le professeur du Collège de France qu'il était devenu en 1937 est suspendu de ses fonctions par les nazis.

LE CONGRÈS DE NICE

L'Exposition française.

Presque toute la France y a participé sous la Direction des inspectrices départementales sollicitées par M^{lle} Sourgen, Inspectrice générale de l'Instruction Publique, qui avait accepté la responsabilité des deux Journées nationales de ce Congrès.

Seules ou groupées à deux ou trois, les inspectrices s'étaient partagé tout le domaine des activités de l'école maternelle. Installée dans le hall et les galeries latérales du premier étage du Palais, elle comportait 32 stands.

Au rez-de-chaussée, les éditeurs et les maisons fournissant mobilier et matériel éducatif se partageaient la place. C'est dire l'impossibilité de décrire chaque « alvéole ». Chacune mériterait une page de cette Revue.

Sans doute, les Congressistes auront-elles regretté de ne pouvoir, sur place, consacrer tout le temps qui eût été nécessaire à l'examen des différentes questions traitées. Beaucoup, rognant sur le temps du déjeuner, sont venues revoir tel stand susceptible de leur apporter une solution aux problèmes pédagogiques particuliers à leur section. Beaucoup de notes furent prises concernant les apprentissages (calcul, lecture, écriture), les centres d'intérêt, les exercices sensoriels, le dessin, les moyens audio-visuels, les travaux manuels, les marionnettes, les fêtes à l'école... car les exposantes, à côté des méthodes, des techniques et du matériel, avaient consigné les résultats obtenus dans chaque cas.

Les problèmes matériels ne furent pas pour autant dédaignés et l'on vit plus d'une éducatrice rêver devant telle maquette d'école maternelle idéale, s'émerveiller devant des réalisations décoratives, sourire devant le tableau statistique des activités de détente des institutrices, s'étonner que l'école de fer-blanc ait persisté si longtemps dans les cantines...

Comme le soulignait M. le directeur Lebette, les enfants étaient partout présents dans cette exposition. Par leurs travaux, certes, dont certains méritaient bien cette place que l'on réserve aux œuvres d'art ou aux réalisations artisanales, mais aussi par leurs photographies. Photographies jaunies de la fin du siècle dernier, photographies éclatantes des récentes années. Que de chemin parcouru depuis 1920, mais aussi que de problèmes non résolus ! C'est ce que cette exposition se proposait de montrer et elle y a parfaitement réussi.

Clôture du congrès

par M. le Directeur LEBETTE.

Après avoir félicité les organisateurs, les divers conférenciers qui s'étaient succédé à la tribune et les congressistes elles-mêmes, M. le Directeur du Personnel présenta ses réflexions personnelles sur les divers problèmes évoqués et fit part de quelques perspectives d'avenir touchant le développement de l'école maternelle.

La première constatation et la plus remarquable, c'est le développement extraordinaire de l'école maternelle. « Il est d'ailleurs frappant, remarque M. le Directeur, que ce développement soit encore plus marqué dans les quartiers bourgeois que dans les quartiers populaires. » Ce qui démontre bien que la « Maternelle » a perdu définitivement la réputation de « classe des pauvres » et que les parents, quelle que soit leur condition, se rendent parfaitement compte du rôle essentiel qu'elle joue dans le développement de l'enfant.

La deuxième constatation, c'est que l'école maternelle a donné lieu aux « recherches » les plus poussées dans toute la hiérarchie de l'Instruction publique. C'est aussi la branche de l'Éducation nationale où il y a le moins de directives officielles. On n'a pas voulu scléroser la recherche pédagogique permanente et il était particulièrement difficile de codifier une éducation toujours en mouvement.

M. le Directeur dit alors son intention de suivre lui-même cette politique, qui fut celle de ses prédécesseurs, et précise qu'en matière d'équipement scolaire il souhaite une certaine harmonisation tendant à faire de la classe un groupe en soi avec cours de récréation et salle de repos.

Après avoir évoqué la « querelle » méthode globale-méthode analytique, M. le Directeur aborde le problème beaucoup plus vaste et beaucoup plus important des classes surchargées. « C'est, sans aucun doute, une obligation absolue pour l'État de créer des écoles maternelles partout où le besoin s'en fait sentir. L'effectif des classes ne devrait jamais dépasser 30 enfants. Or, actuellement, certaines sections d'écoles maternelles en comptent 50 et plus. La conséquence de cette situation est, pour beaucoup d'institutrices, une usure nerveuse très rapide. Le développement des maladies mentales chez les maîtres est un problème alarmant qui amène M. le Directeur à formuler des projets d'avenir, projets qui, pour ne pas être proches dans leur réalisation, n'appartiennent pas « au domaine de l'utopie ». « Il faudrait, dit-il, deux institutrices pour chaque groupe d'une trentaine d'enfants. Si la chose est inconcevable actuellement, elle pourrait être envisagée dès que nous ne connaîtrons plus de problèmes de recrutement. Alors on verrait l'école maternelle ouverte toute la journée à tous les enfants, sans qu'elle devienne pour autant une institution obligatoire. » Sans doute, cette solution pose des problèmes financiers, mais la situation, sur ce plan, devrait s'améliorer dans une large mesure.

Parmi d'autres projets, M. le Directeur souligne la nécessité de « tenir compte de ce mouvement irréversible qui fait que le rôle de l'école se développe sans cesse... », de « l'intérêt qui se



